au fil de la Cause

Le Journal du Tholonet

68

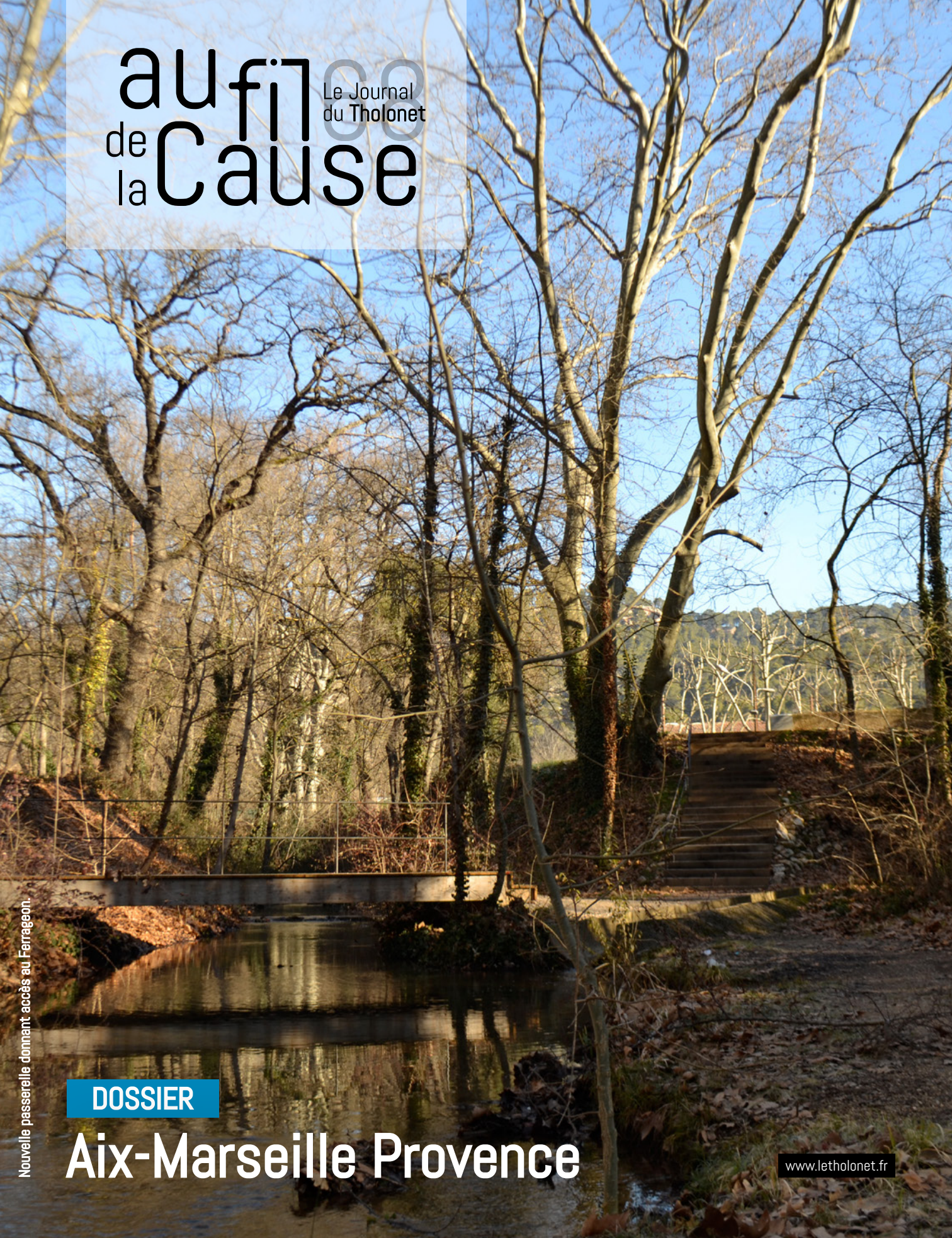

Nouvelle passerelle donnant accès au Ferrageon.

DOSSIER

Aix-Marseille Provence

www.letholonet.fr

AGENDA

CARNAVAL
Samedi 14 mars - 14h30 devant l'école
Défilé de l'école jusqu'à la place du marché. Animations pour enfants, bataille de confettis, démonstration de danse country.

CONFÉRENCE DE MICHEL BURGUIÈRE
Mercredi 25 mars - 18 h - salle h. Ferrat
Thème : Fabri de Peiresc (ethnobotaniste du XVII[e] siècle) et Gaston de Saporta (paléobotaniste du XIX[e]) : deux noms de rues à Aix mais surtout deux savants aixois, deux aristocrates ayant consacré leur vie à la science et à la nature. Organisée par Anathol.

THÉÂTRE
Samedi 28 mars - 20h30 - Salle Pezet
Le Revizor (troupe amateur de Bouc Bel Air), d'après Gogol.

SPECTACLE
Début avril
« Veilleuse » spectacle à l'école maternelle par la troupe le Théâtre désaccordé.

THÉÂTRE
Vendredi 17 avril
Les Princesses de Tournai en Rond par la compagnie La Rumeur. Tout Public.

LA MÉMOIRE DU THOLONET
Dans le cadre du projet de refonte de l'ouvrage « La Mémoire du Tholonet » (1987), la Commune et l'Association Route Cézanne recherchent tout document concernant Le Tholonet de 1870 à1970 (photos si possible légendées,cartes postales etc...) en vue de les scanner puis de les restituer à leur propriétaire. À déposer en Mairie, **avant fin avril** 2015, auprès d'Agnès Lemoine. Contact téléphonique A.R.C.T. : 06 86 54 82 20 Merci de votre collaboration.

VIDE-GRENIER
Dimanche 10 mai - de 7h à 18h
Prairie des Infernets
Vide-grenier annuel organisé par Le Tholonet Accueil.
Inscription obligatoire (8€ le stand)
Rens : Nicole Mégard : 04 42 66 93 97

BOURSE AUX ARMES
Dimanche 10 mai - Salle Pezet
Bourse aux armes anciennes organisée par H. Bouguera.

Bibliothèque municipale

ANIMATION PETITE ENFANCE POUR LES TOUT PETITS (DE 10 MOIS À 3 ANS)
À partir du mois de mars - 1[er] et 3[e] vendredi du mois - de 10h30 à 11h30.
Contes, comptines, percussions, jeux de mains avec instruments de musique du monde, rythme, musicalité avec Sophie et sa guitare.
Renseignement : 04 42 66 85 14

SOMMAIRE

au fil de la Cause — Le Journal du Tholonet

Agenda, Zoom 2
Édito 3
Actus 4-5
DOSSIER
Dossier Métropole 6-7
Au fil du temps 8-11
Le fil de la récré 12-13
Au fil des assos 14-17
Infos pratiques 18

5[e] génération dans la famille Nicolas, l'une des plus vieilles familles du Tholonet

Marcelle Nicolas, née Jourdan, épousa Justin Nicolas le 10 octobre 1940 au Tholonet. De cette union un fils unique Georges est né. Marié à Rose Mary le 18 avril 1964 à Beaurecueil ils eurent trois enfants : Véronique bien connue des habitants de la commune pour son travail à l'école depuis 25 ans, Mireille et Gérard. Marcelle est devenue trois fois grand-mère ; puis cinq petits enfants sont nés : Christelle, Stéphanie, Christophe, Casandra et Yoan. Aujourd'hui Christelle et son époux Romain qui ont élevé Marcelle au grade de Tris aïeule avec la naissance le 15 octobre 2014 de leur fille Savannah.

PRATIQUE

RECENSEMENT MILITAIRE
Qui ? : Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? : A la mairie du domicile.
Pourquoi ? : Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

SERVICE URBANISME
Nouveaux horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h - 13h > 17h
Jeudi : 8h30 > 12h ; fermé l'après-midi.
Obligation pour les commerces de se mettre aux normes accessibilité
Tout établissement recevant du public (par ex : commerce) est tenu de se mettre en conformité aux règles d'accessibilité. Plus de renseignement sur le site gouvernemental : http://www.accessibilite.gouv.fr

NOUVELLE BOÎTE AUX LETTRES

Une nouvelle boîte postale a été installée au domaine de l'Escapade près du Crédit Agricole.

ÉDITO

Michel Légier
Maire du Tholonet

Rendez-vous
Notre site a fait peau neuve :
www.letholonet.fr

Chers habitants du Tholonet,

L'année 2015 a mal commencé, tragiquement. Mais nous ne devons pas nous laisser emporter par le découragement, le pessimisme ou la peur. Nous devons avancer, regarder l'avenir avec optimisme et espoir. Préparons-le pour nos enfants et pour toutes les générations à venir. C'est notre responsabilité.
Vous avez été très nombreux à venir le 16 janvier pour la cérémonie des voeux. C'est un moment toujours chaleureux et convivial, un rendez-vous que vous n'avez pas voulu manquer cette année, malgré la période troublée que nous traversons. Aussi, avec tout le Conseil municipal, je tenais à vous en remercier.
Pour cette nouvelle année qui commence au Tholonet, nous débordons de projets et de festivités : des travaux pour assurer la sécurité, embellir notre village et améliorer la qualité de vie de chacun.
Le nouveau parc des sports verra bientôt le jour et les travaux devraient commencer dans les mois qui viennent : un terrain de football en synthétique, un club de tennis avec des rénovations, des agrandissements... le croisement des routes de l'Angesse et Cézanne qui sera sécurisé pour les voitures et pour les piétons ; l'entrée de ville Est de Palette avec un beau projet paysager sur le rond point et une fresque représentant les domaines viticoles installés sur notre commune... Et les festivités qui arrivent avec le printemps sont déjà en préparation : le Carnaval, le premier petit festival de marionnettes «Ainsi font, font, font», la fête votive du début de l'été, la retransmission d'un opéra du festival d'art lyrique d'Aix... Et quelques surprises concoctées pour 2015. Dans ce premier numéro de l'année, vous pourrez lire notre dossier consacré à la métropole qui devrait voir le jour dès janvier 2016. Nous avons essayé d'être le plus objectifs sur ce sujet même si vous connaissez ma position hostile à ce projet, tel qu'il proposé par le gouvernement.
Et, comme dans chaque numéro, retrouvez nos rubriques « Actualités », « Fil du temps », « Associations », « Infos pratiques », « Du garde à vous » ainsi que notre agenda d'événements. Et pour compléter votre lecture, rendez-vous sur notre site qui a fait peau neuve : www.letholonet.fr !

Bonne lecture à tous.

Stop à la rumeur...

Depuis plusieurs semaines, une rumeur circule sur la commune concernant une prochaine implantation d'un hypermarché sous enseigne SUPER U, au niveau de la zone d'activités de l'Angesse, à proximité du magasin Degriff'stock. Il est exact qu'une demande a été déposée auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), pour la création de 1600 m² de surfaces de vente alimentaire, sur la zone de l'Angesse. La séance de la CDAC s'est tenue le 9 décembre dernier à Marseille, et a statué à l'unanimité de ses 8 membres, dont la commune, au rejet de la demande d'implantation, qui aurait eu pour effet de déstabiliser le tissu économique local et l'équilibre entre les commerces de proximité. Liste des participants qui ont voté contre ce projet : Le Tholonet, le Pays d'Aix, le Conseil général 13, ville de Châteauneuf le Rouge, ville de Marseille, CAUE 13, la Fédération des familles 13 et Ecologie et médiation.

Urbanisme

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL

La commune a souhaité engager la première modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 mars 2013, afin de permettre la réalisation des objectifs suivants :

- Apporter des modifications et adaptions mineures du règlement écrit en vue d'en améliorer l'utilisation,
- Procéder à une correction de zonage sur le secteur du Petit Cabri,
- Mettre à jour des emplacements réservés,
- Permettre la levée de servitude de périmètre en attente de projet sur le secteur de Palette et à proximité de la Mairie, sur la base des études d'urbanisme conduite en 2014,
- Apporter des modifications réglementaires sur la zone UE, afin de permettre la mise en valeur de l'entrée de ville Est, à Palette.

Pour cela, une enquête publique se tiendra en Mairie entre le 17/02 et le 19/03/2015 inclus.

Janvier 2015

Une France meurtrie,

agressée dans ses valeurs fondamentales

Les attentats qui ont été commis à Paris les 7 et 9 janvier derniers ont traumatisé la France entière. Au Tholonet, comme ailleurs, petits et grands, nous nous sommes tous sentis concernés. À l'école Jean Vincent, le directeur et les professeurs des écoles ont pris les choses en main. Il fallait parler aux enfants, répondre à leurs questions et les écouter… Sans les traumatiser.

Pour exprimer leurs craintes, leur anxiété et leurs sentiments, plusieurs professeurs ont incité les enfants à dessiner. Rien de telle qu'une feuille de dessin et un crayon pour raconter ses peurs qu'on ne parvient pas à expliquer avec des mots... Les enseignants leur ont rappelé les grands principes de notre République, la Liberté, la Liberté d'expression, la tolérance, l'égalité...

Une initiative originale

Pour leur faire toucher du doigt le droit à la différence et la richesse de la diversité, Marie Fenoglio, professeur de CP a mené une action originale : elle a demandé à ses élèves de dessiner leur portrait. Puis chacun a découpé son visage en trois bandes : le front et les yeux, le nez et la bouche et le menton. Ensuite, toutes ces bandes ont été mélangées et chacun a refait un portrait avec des bandes provenant de différents visages. Les yeux de Paul avec le nez d'Aurélien et la bouche de Saïd...

Bilan 2014 du Comité Communal Feux de Forêts

Le Comité des feux de forêts du Tholonet toujours très actif. L'activité globale du comité des feux pour 2014 représente 165 heures environ effectuées tout au long de l'année ; patrouilles, réunions sur la commune et à l'extérieur, entretien des véhicules, assistance aux manifestations communales, information du public sur le risque incendie lors des patrouilles, de la tenue d'un stand à l'occasion de la journée des associations et de la participation à une journée de sensibilisation lancée par l'ADCCFF13 au niveau départemental.

Le rôle primordial d'un CCFF est d'effectuer des patrouilles, c'est-à-dire d'être sur le terrain et d'être prêt à intervenir au plus tôt lors d'un départ de feu. Il est important de combattre le feu dès son éclosion pour l'empêcher de s'étendre. Les membres du CCFF n'ont pas vocation à intervenir sur des feux importants car ils n'ont pas la formation des pompiers et encore moins les équipements adéquats (vêtements et véhicules de lutte). Le faible nombre d'intervenants limite notre présence sur le terrain aux journées à risque très sévère ou exceptionnel.

Comme les autres années, quelques volontaires, ont participé aux manifestations de la commune pour y assurer l'assistance incendie. Cette année, il y a eu la fête du village, les nuits musicales et la commémoration du 70° anniversaire de la libération du Tholonet et du Pays d'Aix.

Bien que la commune soit couverte par la forêt à 70 % et qu'elle compte de nombreuses habitations dans les massifs boisés, nous constatons que la défense de notre patrimoine forestier n'est pas une priorité pour les habitants de la commune. On ressent également cette indifférence face au risque incendie dans le peu d'engouement des propriétaires en milieu forestier à se protéger par le débroussaillement obligatoire.

Le CCFF est en mesure de donner des conseils sur le débroussaillement obligatoire. Il suffit de s'adresser à la mairie qui transmettra au CCFF. Alors n'hésitez pas à nous solliciter et faites en sorte de vous préparer un été 2015 en toute sécurité vis-à-vis du feu de forêt.

Guy Bonnaud,
Conseiller municipal

Aix-Marseille Provence : inéluctable ?

On en parle déjà depuis plusieurs années, mais on ignore tout de son fonctionnement, de son rôle et de ses enjeux. Or, si le calendrier est respecté, la métropole Aix-Marseille-Provence verra le jour le 1er janvier 2016.

Aix-Marseille Provence se fera. La métropole abritera près de 1,9 million habitants répartis sur 3 149 km², et 90 communes du département des Bouches-du-Rhône, deux du Var et une du Vaucluse. La future métropole se substituera aux six « Établissements publics de Coopération Intercommunale* » (EPCI) qui s'étendent d'Aubagne à Berre l'Etang en passant par le Pays d'Aix, Salon de Provence et Marseille.
Aujourd'hui, moins d'un an avant sa création, 113 maires, sur les 119 que compte le département des Bouches-du-Rhône s'opposent encore à la future métropole telle qu'elle a été décidée par le gouvernement. Et ce n'est pas une perte de pouvoir qui les mobilise, mais bien la crainte d'une perte d'autonomie de nos communes, notamment en termes de fiscalité et de droit des sols que le texte de loi prévoit de confier à la métropole.

239 ÉLUS DONT 107 POUR MARSEILLE, UN POUR LE THOLONET

Si la métropole existe telle qu'elle a été dessinée, le poids de chaque commune dans cette nouvelle assemblée de 239 élus dépendra du nombre d'habitants. Ainsi, Marseille à elle seule comptera 107 sièges, Aix-en-Provence, la seconde ville de ce nouveau découpage territorial tombe à 17, puis Aubagne à 5… jusqu'à Miramas qui en comptera 2. Puis, 83 communes sur 93 n'auront qu'un seul représentant au sein de cette grande assemblée... Autant dire que le conseil métropolitain sera coupé en trois : Marseille qui compte ses 107 sièges, neuf villes moyennes qui totalisent 49 sièges (Aix, Aubagne, Martigues, Istres, La Ciotat, Marignane, Salon, Vitrolles, Miramas), et les 83 communes restantes qui représentent… 83 sièges.
Si Aix Marseille Provence se met en ordre de marche le 1er janvier 2016, sans amendements modificatifs, ce sont 48 compétences qui lui seront confiées, et pas des moindres. Ainsi, c'est Marseille qui décidera de notre PLU et des constructions qui se feront sur notre commune. C'est Marseille qui décidera de nos impôts locaux puisque les taux seront lissés sur tout le territoire métropolitain à partir des taux de la Cité phocéenne. Marseille est une ville pauvre qui a besoin de moyens, d'argent frais. Ce ne sont malheureusement pas des villes de taille moyenne et encore moins des villages comme le notre qui pourront la sortir de son marasme. Pour qu'une métropole fonctionne, il faut que la ville la plus importante en soit la locomotive. C'est le cas de Bordeaux, Lille, Toulouse ou même Paris. Ce n'est pas le cas de Marseille.
Aujourd'hui la ville de Marseille doit lutter contre la pauvreté, contre un taux de chômage élevé, contre la délinquance… Et nous souhaitons tous qu'elle s'en sorte. Mais ce n'est pas en repoussant ses limites que tous ses problèmes seront éradiqués. Et ce n'est pas un village de 2 200 âmes qui pourra aider une ville de 850 000 habitants.

* Les six intercommunalités : Marseille Provence Métropole, Agglopole Provence, Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Communauté du Pays d'Aix, Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues, Ouest Provence.

Michel Légier, fermement opposé à la mise en place de la métropole, telle qu'elle est prévue par la loi, nous expose son point de vue.

La rédaction : Concrètement, la Métropole ça change quoi ?
Michel Légier : Aix Marseille Provence récupèrera un certain nombre de compétences fondamentales qui étaient jusqu'à présent sous l'autorité de la commune, en concertation avec la Communauté du Pays d'Aix. En matière d'aménagement, c'est depuis Marseille que sera décidé notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la métropole définira, créera et réalisera des opérations d'aménagement. Elle aura la main mise sur notre politique locale de l'habitat. C'est elle qui par exemple « saura » quoi faire en matière de logements sociaux. Elle « mettra » en place des dispositifs de prévention de la délinquance. Elle gèrera les services d'intérêt collectif : assainissement, eau et même le cimetière ! Elle prendra aussi en charge la protection de notre en-

vironnement, au-delà même de la collecte des déchets : lutte contre la pollution de l'air, des nuisances sonores, elle gèrera les milieux aquatiques et luttera contre les risques d'inondations. Elle se chargera même de la concession de la distribution publique d'électricité et de gaz. Ce n'est qu'un aperçu de l'ampleur de ses compétences qui sont au nombre de 47.

La rédaction : Il y a bien des domaines pour lesquels une vision plus large que le Pays d'Aix est nécessaire…
Michel Légier : Bien sûr. Pour les transports, l'économie et même l'environnement. Mais avant même la loi de modernisation de l'action publique territoriale, un pôle métropolitain s'était constitué et les communautés d'agglomération, avec la communauté urbaine de Marseille, s'étaient mises en ordre de marche, pour travailler ensemble sur ces grands sujets de dimension métropolitaine. La Métropole voulue par le gouvernement et qui est une fusion des intercommunalités et non plus une coopération, a tout mis par terre.

La rédaction : Quel sera le rôle des communes ?
Michel Légier : « Elles auront juste le droit, avec le futur « conseil de territoire » qui remplacera la CPA d'émettre un avis sur les propositions de la métropole… Un avis qui n'aura pas valeur de décision. »

La rédaction : Et qui paiera ?
Michel Légier : Vous, moi, le contribuable. Et à un taux beaucoup plus élevé que celui d'aujourd'hui. Actuellement, notre taxe d'habitation est à 9,7 %. C'est un taux des plus bas, comparé aux communes de même dimension qui s'élève à 12,65%. Marseille atteint un taux de 27,23 %. Et nous risquons d'être alignés sur Marseille…

AIX, MARSEILLE, LE THOLONET EN CHIFFRES

- 3149 km²
- 93 communes
- 1,9 million d'habitants
- 578 habitants/km²
- 239 élus
- 12 000 agents
- 113 maires sur 119 opposés au projet
- 47 compétences

	Marseille	Aix	Le Tholonet
Taux de la taxe d'habitation	27,23 %	18,94 %	9,7 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	18,1 %	9,6 %	9,6 %

Jeudi 20 novembre

Debout les mots

Les élèves des cours moyens de l'école du Tholonet se sont rendus à la salle Pezet pour assister au spectacle «Debout les mots», en commémoration de la grande guerre 14-18. Ils ont écouté avec beaucoup d'attention les deux comédiens qui faisaient revivre avec beaucoup d'émotion, à travers des lettres, la vie tragique d'une famille séparée par la guerre. Après le spectacle, les comédiens ont répondu aux nombreuses questions des enfants. Un grand bravo aux acteurs pour ce spectacle passionnant et aux enfants pour leur écoute et leur participation active !

Samedi 29 novembre

Le monde merveilleux de l'enfance

Le public du Tholonet a pu rêver en se replongeant dans «Le monde merveilleux de l'enfance» grâce au duo Darius Milhaud et Alain Carré dans le rôle du récitant. Ces virtuoses ont interprété avec Brio «Le carnaval des animaux» de Prokoviev et «Casse Noisettes»de Tchaïkovsky. Ce spectacle musical, mêlant contes et musiques a été très applaudi par le public connaisseur. On notera aussi la présence d'un jeune public attentif et amusé par la magie des histoires d'Alain Carré. Cette belle soirée rentrait dans le cadre de la tournée communautaire.

Samedi 13 et dimanche 14 décembre

Marché de Noël

Les enfants n'étaient pas oubliés : château gonflable, balade en poney et de nombreuses animations étaient au programme.

Le marché de Noël 2014 a rencontré un vif succès. pour la première fois, les commerçants qui le voulaient pouvaient s'installer à l'extérieur, devant la place du marché.

Les chalands sont venus nombreux pour regarder et déguster des mets au goût raffiné et festif.

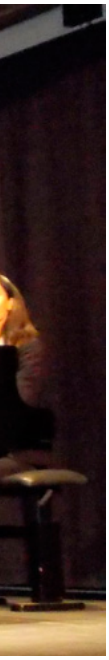

Un apéritif chaleureux et convivial a réuni les habitants du Tholonet.

Vendredi 16 janvier

Les vœux du maire

Un public très nombreux venu écouter Michel Légier lors des voeux à la population. Après le discours et la minute de silence, place au film commémoratif de 1914, à la rétrospective 2014, à l'orchestre sur la place et la danseuse acrobate dans sa bulle translucide.

Samedi 17 janvier

Galette des rois des Seniors

Les Seniors étaient venus nombreux pour déguster une délicieuse galette et assister à un spectacle entraînant de music-hall et de claquettes. Comme chaque année, Colette, épouse du Maire a généreusement offert un joli pot de primevère à chaque dame de l'assemblée.

Vendredi 6 février

Sainte Agathe s'invite au Tholonet

Vous avez été 47 à répondre à l'appel d'Anne-Marie Barnéoud, soutenue par Colette, Edith et Jackie pour fêter la Sainte Agathe* au Tholonet.

« *Vendredi 6 février, nous nous sommes retrouvées, entre femmes,pour partager un bon repas. À notre grande surprise, au cours du repas un homme a eu l'imprudence de franchir la porte de la salle. Il a été accueilli par des « HOU » et des « DEHORS », le tout dans la bonne humeur. Enchantées de notre soirée, nous nous sommes séparées en souhaitant renouveler cette fête l'année prochaine. A toutes celles qui n'ont pas été invitées, faute d'avoir leurs coordonnées mais qui auraient aimé participer, rendez-vous l'année prochaine !* »

Anne-Marie Barnéoud, Conseillère municipale.

*Sainte Agathe représente les femmes qui refusent de se soumettre à l'autorité masculine. Pour en savoir plus www.letholonet.fr

QUALITÉ DE L'AIR

Une première campagne de mesures de l'air a été menée sur la crèche, le centre de loisirs ainsi que l'école maternelle. Les résultats sont tout à fait satisfaisants. Sur les différents paramètres mesurés, ces structures sont très en dessous des seuils de non conformité. L'attention en termes d'équipements et d'aménagement (ventilation, qualité du mobilier, etc...) a permis d'atteindre de très bons niveaux de sécurité et de confort.

École Maternelle

Le Père Noël vert

Durant trois semaines une collecte de jouets organisée par le Secours Populaire français a eu lieu au sein de l'école maternelle. Le 15 décembre dernier, le Père Noël Vert est venu récupérer les jouets, généreusement offerts par les parents d'élèves. À cette occasion, les enfants ont chanté les chansons apprises pour la chorale de Noël (qui a eu lieu le 18 décembre). Ce jour là, les enfants ont reçu des vélos, des porteurs et des trottinettes offerts par la Coopérative de l'école et la subvention Mairie.

École Élémentaire

Classe de neige

Les élèves de CE2/CM1 de Mme Dubourg et de CM2 de Mr Pottier sont partis en classe de neige du 5 au 9 janvier a St Léger les Mélèzes. Au programme, ski, raquettes, patinoire, luge et découverte de la faune et la flore de montagne, et bien sur la traditionnelle Boum de fin de semaine. Seulement le bas de la station était skiable grâce aux canons à neige qui fonctionnaient toute la nuit. Les enfants ont pu cependant passer leur évaluation finale et obtenir une médaille selon leur séjour. Une bonne semaine de vie en commun et de partage !

Espace jeunes

Vacances de février

SÉJOUR DE SKI

2 jours : du 3 mars (matin) au 4 mars (soir)
Lieu : ski Centre de vacances « Artes » à Saint Léger Les Mélèzes (05).
Tarif : 110€
Ce prix comprend : la pension complète, la location de matériel, forfaits 2 jours de ski, l'assurance et le transport. (Limité à 12 places)

COURS D'ANGLAIS

Cours gratuit d' Anglais avec les étudiants d'American Center tous les mercredis de 14h à 15h30.

L'Espace Jeunes sera ouvert du 23 février au 6 mars.

Programme sur : agape01.skyrock.com

Atelier BD au club jeunes

L'espace jeunes et le centre de loisirs peuvent dorénavant profiter d'une belle pelouse synthétique posée par les services techniques de la commune.

L'APVCT

Il était une fois, l'APVCT et le jeune public.

L'APVCT (Association pour la Promotion de la Vie Culturelle au Tholonet), uniquement composée de bénévoles a programmé au cours de l'année 2014 trois spectacles gratuits à l'intention du jeune public du Tholonet. La magicienne de la compagnie Art paillette est venue par deux fois enchanter les enfants de la crèche et de l'école maternelle (voir photo), et la salle Pezet a accueilli le spectacle donné pour les élèves de l'école primaire : Prête-moi tes yeux, Pinocchio ».
Pour 2015, l'APVCT a décidé d'accentuer ses efforts en direction du jeune public en organisant un **premier petit festival de marionnettes les 18 et 19 avril prochains**, avec au programme, l'incontournable Guignol, mais aussi d'autres spectacles aussi poétiques qu'originaux.
Pour plus d'information RV en 4e de couverture pour en découvrir l'affiche.

Tous magiciens, avec Joëlle de la Compagnie Art Paillette.

Le spectacle de Noël, offert par l'APVCT le vendredi 12 décembre, a réuni à l'école maternelle les petits de la grande section de la crèche et les élèves de l'école maternelle et du CP. Abracadabra ! Abracadabrou ! jouant de sa baguette, Joëlle, le clown magicien a déployé ses sortilèges enchantant le jeune public.

Football Club Le Tholonet

Des nouvelles du foot

Répondant à la demande de M. Lamouchi, la direction de l'hôtel restaurant « Les Lodges » a offert le mercredi 17 décembre à nos 55 enfants un magnifique goûter de Noël. Avec l'aide de parents M. Terzian, M. Casavecchi, M. et Mme Charbonnier, Mme Dussol et la subvention municipale, tous les membres du club se sont vus remettre un magnifique équipement comprenant un survêtement, un short, des chaussettes, un bonnet, un Kway et un sac.

Après cette remise de cadeaux tout le monde s'est retrouvé au siège du club pour partager le pot de l'amitié de fin d'année.

Le dimanche 21 décembre nos petits U8 U9 ont participé à un tournoi en salle à Meyreuil où enfants, parents et dirigeants ont apprécié cette belle journée.

Une bonne nouvelle pour les U10 U11 : une 2e équipe a été engagée en janvier.

Voici donc un nouveau récapitulatif des équipes engagées au Tholonet : U6, U7, U8 et U9 en tournoi tous les 15 jours, 2 équipes U10 U11 en championnat.

Patrice Pottier, Président du FCT.

Le Club des Seniors

Décoration de la commune pour les fêtes de Noël

Comme l'an dernier, des sapins de Noël parés de nombreux cadeaux (fictifs) ont été installés dans la commune. Aussi le 25 novembre, les adhérents du club des Seniors et d'Anathol se sont retrouvés, salle Ferrat pour emballer ces cadeaux dans la bonne humeur. Une après-midi conclue par le verre de l'amitié. Merci aux Seniors et à Anathol.

Le loto du Club des Seniors

Le Club des Seniors a organisé son loto annuel le dimanche 25 janvier. Pour la première fois cette manifestation s'est déroulée salle Hippolyte Ferrat à Palette. Un public nombreux avait répondu à l'invitation dans l'espoir de gagner les lots généreusement offerts par les adhérents, les commerçants et les professions libérales de la commune. Monsieur et Madame Guiraud ont gagné le gros lot « un barbecue Weber » offert par les membres du Conseil Municipal. Le club remercie chaleureusement les donateurs ainsi que les participants qui ont œuvré à la réussite de ce loto.

Le Tholonet en musique

La Chorale du Tholonet recrute...

Vous aimez chanter mais vous n'osez pas....
Il n'est pas nécessaire de connaître la musique et le solfège pour bien chanter. Alors rejoignez notre petit groupe vocal d'amateurs sympathique et motivé ! Répétitions tous les lundis de 20h15 à 21h45 à l'espace Culturel Georges Duby de Palette. Venez vous détendre en chantant....hommes ou femmes vous serez les bienvenus !
Renseignements : Pascal Briosne, chef de chœur.
Tél. : 06 12 30 37 03.

Nuits Musicales du Tholonet

Les Nuits Musicales du Tholonet se dérouleront les 26, 27 et 28 juin dans le Parc du Chateau du Tholonet.
Programme prévisionnel :

Vendredi 26 juin : entrée libre
Ensembles vocaux amateurs traditionnels (La Ciotat/ Fréjus ; Le Tholonet ; Fréjus/Saint Raphael ; Cavalaire : « Douce et barbe bleue » d'Isabelle Aboulker

Samedi 27 juin : entrée 10€ ; enfants 5€
Nuit du Jazz et de la World
1re partie : Ensembles amateurs Jazz/World
2e partie : Kin'Kila , Quintet vocal et instrumental féminin : musique soul , Afro-Cubaine , Séfarade , Pop, Jazz...

Dimanche 28 juin : entrée libre
Orchestre philharmonique du Pays d'Aix.
Programme à définir.

INFOS PRATIQUES

État civil

NAISSANCES

- Jade, née le 19 octobre, Fille de Fayçal Hamdikene et de Rhadia Kedadcha.
- Jules, né le 26 octobre, fils de Sylvain Chappuis et de Elodie Sebah.
- Benjamin, né le 7 novembre, fils de Maxence Valay et Tatiana Favre.
- Charlie, née le 25 novembre, fille de Nicolas Fillaud et Sandra Ferreira.
- Pierre, né le 19 décembre, fils de Henri de Willermin et Sophie Michel de Tretaigne.
- Pauline, née le 7 janvier, fille de Yann Brignolles et Céline Demassieux.
- Hadrien, né le 30 janvier, fils de Guillaume Cazalas et de Carole Ceccaldi.

- Chloé, née le 9 novembre, fille de Jonathan Delesne, éducateur sportif de l'école.

- Timéo, né le 13 novembre, fils de Lydie Bensaïd, enseignante en CE1et CM1.

MARIAGES

- David Chaze et Karine Bremond, le 6 décembre.
- Raoul Gonzales Cabrera et Julie Klene, le 12 décembre.
- Romain Fabre et Ludmila Anticevik, le 20 décembre.

DÉCÈS

- Antoinette Noe veuve Bastiani, 1er novembre à Aix en Provence.
- François Senequier, le 13 décembre à Le Tholonet.
- Maurice Duverger, le 16 décembre à Paris.
- Jules Peyrottes, le 28 décembre à Aix en Provence.
- René Chauvin, le 1er janvier à Aix en Provence.
- Serge Nourry, le 1er janvier à Aix en Provence.
- Hélène Francou épouse Scalbert, le 8 janvier à Aix en Provence.
- Geneviève Achard épouse Milhaud, le 11 janvier à Aix en Provence.
- Violaine Bergoin épouse Costello, le 17 janvier à Aix en Provence.

RECYCLAGE DES TEXTILES

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX VÊTEMENTS

Il est temps d'adopter le réflexe de ne plus jeter les vêtements. Un collecteur a été installé près des écoles. Vous pouvez y déposer vos vêtements, votre linge de maison, sacs à main, chaussures et maroquinerie. Les vêtements doivent être propres et emballés dans des sacs plastiques. Une fois collecté, le textile est acheminé vers le centre de tri de Vitrolles, trié en vue d'un réemploi sous forme d'habits (70%), ou valorisé en chiffon d'essuyage (15%), effiloché pour être transformé en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique (13%). Moins de 2% partent en valorisation énergétique.

Du garde à vous

Nous vous présentons - Alexandre Louis (ASVP) et moi-même - nos meilleurs voeux pour l'année 2015. Nous avons également une pensée pour toutes les victimes des attentats perpétrés en janvier.

ORDURES MÉNAGÈRES

Souvent en période hivernale, nous découvrons deci delà un conteneur d'ordures ménagères détérioré par le feu. C'est ce qui s'est passé le vendredi 2 février dernier. Une personne a été aperçue se dirigeant vers le conteneur qui se trouve à l'angle du chemin de la Belle fille et la CD64 tenant un sac qui fumait ! Deux heures plus tard le conteneur était détruit par les flammes. Mesdames et messieurs propriétaires de cheminée ou poêle à bois, ne videz pas vos cendres chaudes dans les poubelles en plastique, gardez-les dans votre jardin ; je suis sûr qu'il y a un petit endroit pour les déposer.

Chien et chat errant

Propriétaires de chien errant, vous êtes tenu par n'importe quel moyen de garder votre animal chez vous. Tout animal capturé sera immédiatement conduit à la fourrière.

Cambriolages

Il y a toujours des cambriolages sur la commune, soyez vigilant ! Si vous voyez quelque chose d'anormal dans les alentours de votre maison ou chez vos voisins, n'hésitez pas à appeler le 17 (Gendarmerie) ou le garde-champêtre.

Zone Bleue

N'oubliez pas de mettre votre disque sur les zones bleues.

Raymond Magnan, Garde-champêtre principal

LE DÉBROUSSAILLEMENT

Par Guy Bonnaud, Conseiller municipal

Le débroussaillement autour des habitations est non seulement le meilleur moyen pour se défendre contre les incendies de forêts sans mettre en péril la vie des pompiers mais il est aussi obligatoire. Il consiste à rompre la continuité des masses végétales combustibles aussi bien horizontalement que verticalement. Il ralentit la propagation du feu sur la zone débroussaillée, il diminue la puissance combustible, donc les émissions de chaleur et de gaz et évite que les flammes atteignent des parties inflammables de votre habitation. Il vous protège car il améliore les conditions d'intervention des secours. Un nouvel arrêté préfectoral relatif au débroussaillement a été édité le 12 novembre 2014. Les règles de mise en œuvre du débroussaillement ont évolué. Les sanctions appliquées aux propriétaires défaillants sont décrites dans le code forestier (nouveau), livre Ier, titre VI. Chaque année, la municipalité communique sur les obligations de débroussailler mais les effets sont très peu visibles. Sachez que le maire est responsable de la mise en sécurité des résidents dans les zones soumises au débroussaillement et qu'il pourrait être condamné si un incendie occasionnait des dégâts humains et matériels à cause d'une défaillance dans le débroussaillement obligatoire. Vous trouverez l'arrêté préfectoral **n° 2014316-0054 du 12 novembre 2014** sur le site internet de l'ADCCFF13 à l'adresse suivante : http://www.comites-feux.com/le-debroussaillement. Vous pouvez également vous le procurer en Mairie.

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DOCTEUR ÉLODIE JACQUES

Successeur et fille du Docteur Paul Jacques, je suis heureuse de vous annoncer mon début d'activité dans la clinique vétérinaire créée par mon père, il y a bientôt 25 ans. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h ainsi que le samedi de 9h à midi. Tél. 04 42 66 87 60.

DEGUSTATION GRATUITE
18 et 19 AVRIL
10h -19h

DOMAINE DES ARTAUDS
668 carraire des Artauds. LE THOLONET
www.domaine-des-artauds.com

La Parenthèse (PB)
Artisan de Beauté
Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux
Tél. : 06 42 84 32 74
653, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet

NordSud immobilier
TRANSACTION - LOCATION
CONSEIL - ESTIMATION
L'Escapade – RN7 – Palette – 13100 Le Tholonet
Tél. 04 42 38 10 99 - 06 20 62 59 52 - 06 16 15 39 40
E-mail : nord-sud-immo@orange.fr
www.nord-sud-immobilier.com

CÉZANNE TAXI
06.03.84.84.04
taxi.cezanne@gmail.com Patrick PETRUS
Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet
Commune de stationnement : Aix-en-Provence

Château HENRI BONNAUD
A.O.C PALETTE
DEGUSTATIONS - VISITES - SEMINAIRES - REPAS
585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET
Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr
Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

ACHAT - VENTE - EXPERTISE
www.immobiliere-tholonet.com
664, av. Paul Jullien
Palette- Le Tholonet **04 42 66 80 43**

SALON DE COIFFURE ESPACE LES LAVANDIÈRES À PALETTE
Venez découvrir, dans un nouveau cadre moderne et convivial, le SAVOIR F'HAIR de Nora, professionnelle de la coiffure qui vous accueillera avec grand plaisir.

au fil de la Cause Le Journal du Tholonet

Directeur de la publication : Michel Légier
Responsable de la communication : Claude Carrillo
Secrétaire de rédaction : Carlos Castro
Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure, Joëlle Migner, Didier Rodriguez, Carlos Castro.
Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner.
Imprimerie : Paul Roubaud / 04 42 38 22 52.
Réalisation : Autrement Dit Communication / 04 92 33 15 33
N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires

Ainsi font font font

Petit festival de Marionnettes

AU THOLONET

SALLE PEZET PALETTE

18/19 AVRIL 2015

MAIRIE LE THOLONET

communauté du PAYS D'AIX

ORGANISÉ PAR L'APVCT
805 125 713 00018